



L'interdiction de création de la monnaie par les crédits bancaires. Objet d'un prochain vote en Suisse. Juin 2018

Jean-Michel Servet

► To cite this version:

Jean-Michel Servet. L'interdiction de création de la monnaie par les crédits bancaires. Objet d'un prochain vote en Suisse. Juin 2018. 2018. hal-01800528

HAL Id: hal-01800528

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01800528>

Preprint submitted on 26 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'interdiction de création de la monnaie par les crédits bancaires, objet d'un prochain vote en Suisse

jean-michel.servet@graduateinstitute.ch

En Suisse est proposée une nouvelle réforme de la religion de notre temps : l'Argent. Le 10 juin prochain, les électeurs approuveront, ou rejetteront, la proposition dite « Monnaie pleine »¹, en allemand *Wolgeld*, portée par l'association MoMo "Modernisation Monétaire" [<http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/>]. Son but est d'interdire aux banques de créer la monnaie. En Islande, un projet similaire a fait l'objet d'un rapport parlementaire très documenté : le *Monetary Reform : A better monetary system of Iceland*. Il a été remis au premier ministre par Frosti Sigurjonsson, député de Reykjavik et président de la Commission parlementaire des affaires économiques et du commerce. La question est aussi fortement discutée au Royaume-Uni. Elle y est portée par un mouvement fondé il y a huit ans, qui est structuré autour d'une trentaine de groupes locaux dans le pays et de son site [<http://positivemoney.org>]. En Islande et au Royaume-Uni, un rapport parlementaire est la première étape indispensable à une éventuelle approbation par le Parlement pour sa mise en pratique.

Dans la confédération helvétique, le processus préalable est celui d'un référendum. Comme partout, une telle réforme bouleverserait profondément le système monétaire et financier tel qu'il a prospéré au cours des dernières décennies. En octobre 1891, les Suisses avaient voté en faveur du monopole d'État pour ce qui est des billets de banque et confirmé celui déjà existant des pièces. En avril 1951, quand plus de 70 % des votants ont confirmé ce monopole, les moyens de paiement manuels dominaient encore largement le système des paiements. Depuis, le poids de la monnaie scripturale dans la masse monétaire et le développement d'institutions financières aux multiples fonctions (modèle dit de la banque universelle) ont partout totalement changé la donne. Relevons que cette transformation s'est faite sans que les électeurs suisses l'aient explicitement approuvée alors que les cartes de crédit sont apparues dans le pays dans les années 1950 et les cartes de débit dans les années 1990. Cette transformation, qui correspondent à ce que l'on désigne souvent comme une « dématérialisation » de la monnaie et qui s'est faite sans consultation des citoyens illustre à quel point des experts dominent les questions monétaires et financières faisant échapper celles-ci au jeu démocratique prévalant par ailleurs. En Suisse l'initiative populaire Monnaie pleine, réunissant plus de 111 000 signatures de citoyens, ce qui a permis d'engager le prochain vote, vise aussi à changer cette donne.

La réforme actuellement proposée s'oppose à l'évolution qui a été celle de l'organisation du crédit au cours de plus d'un demi-siècle. En Suisse comme ailleurs, son adoption séparerait les activités financières et monétaires liées au paiement et au transfert de celles pouvant à travers le crédit alimenter les spéculations financières. À cette fin, les institutions

¹ Cette note complète trois articles parus précédemment sur la problématique de la *monnaie pleine*. Voir Jean-Michel Servet, . 2016. « Propositions citoyennes de 'monnaie pleine'. La monnaie comme bien commun », *Banque et Stratégie. Cahier de prospective bancaire et financière*, n°345, 2016, p. 24-28.
. 2016. « Interdire aux banques commerciales de créer la monnaie », *Les Dossiers d'Alternatives économiques, Réinventer la monnaie*, 2016, p. 48-51.
. 2018. « 'Monnaie pleine'. Une proposition aux multiples visages », *Le Temps*, 13 avril.
<https://www.letemps.ch/economie/monnaie-pleine-une-proposition-aux-nombreux-visages>.

qui, jusqu'à aujourd'hui, selon le modèle dit de la banque universelle s'est progressivement imposé confondent les deux types d'activité.

Si cette réforme est/était adoptée, les institutions seraient divisées en deux types d'entités :

. Les unes recevraient les dépôts servant aux transactions des particuliers et des entreprises. Ils ne pourraient pas abonder des placements rapportant des intérêts. Ces dépôts formant la monnaie scripturale seraient donc, en l'absence de malversations financières, sans risques pour leurs détenteurs. Et il n'y aurait pas de plafond pour cette garantie. Cette monnaie pour les transactions et transferts serait « gagée » à 100 % par les dépôts. D'où sa qualification de « monnaie pleine ».

. Les autres institutions financières recevraient des dépôts faits à fins de placement et porteurs d'intérêt. Ces établissements pourraient aussi s'approvisionner sur les marchés internationaux pour financer leurs clients. Ils pourraient aussi bénéficier de crédits d'autres établissements financiers nationaux en excédent. Spéculer et rémunérer son épargne resteraient donc possibles. Mais contrairement aux dépôts non rémunérés, ce serait aux risques et périls des détenteurs des fonds ainsi placés.

Le projet d'une « monnaie pleine » n'est pas nouveau et n'est pas le fait, comme on a pu le lire ou l'entendre, de personnes ignorant les questions économiques. La proposition d'interdire la création monétaire par les banques remontent aux années 1920 et l'on peut remarquer que dans les années 1930 elle a reçu l'appui d'économistes américains parmi les plus connus de l'époque. Au fil du temps, au nom de la « rigueur monétaire », alors que le gage monétaire de l'or disparaissait de plus en plus, elle a pu être soutenue par des économistes classés à droite comme Milton Friedman ou Maurice Allais, tout comme par certains économistes classés à gauche avec chez eux l'objectif de limiter le pouvoir des institutions financières dans les sociétés contemporaines. Elle a été critiquée par de nombreux keynésiens et post-keynésiens du fait de leur conviction en la nécessité d'une injection du crédit pour alimenter le circuit économique des dépenses, de la production et du revenu. Bruno Theret dans « Definancieriser ? Comment ? » Document de travail CNRS. IRISSO, décembre 2017) analyse de façon très pertinente la proposition en la resituant dans les débats passés. Elle resurgit aujourd'hui enrichie des différentes transformations connues par la monnaie en un siècle, qui ne la rendent pas caduque mais qui lui donnent une actualité et une pertinence nouvelles.

La question ne peut qu'être sensible en Suisse, dans un pays où les services financiers représentent 15 % du produit national brut. Ce qui le positionne au onzième rang mondial en la matière (*ex aequo* avec Andorre, les Bahamas, Monaco et la République dominicaine). Remarquons que cette donnée statistique sous-estime le degré de financiarisation, en Suisse comme dans tous les pays, puisqu'elle ne tient pas compte de la considérable financiarisation des entreprises non financières.

Les objectifs de ceux qui proposent de gager la monnaie sont multiples : permettre des dépôts totalement sans risque pour ceux qui le désirent ; cantonner le financement de l'économie spéculative et soutenir le développement de l'économie réelle et de certains besoins. D'où la désignation au Royaume-Uni d'un projet similaire comme « *Positive Money* ». Il s'agit de lutter contre l'hyper développement de la sphère financière par rapport aux activités économiques que l'on peut qualifier par opposition comme appartenant à la sphère réelle. La proposition s'inscrit aussi dans une volonté de démocratiser la gestion de la monnaie. Nous y reviendrons.

Pour le néophyte, la proposition peut surprendre tant l'ignorance est forte quant à l'actuel fonctionnement des systèmes monétaires et financiers. Peu de citoyens (mais aussi de députés comme le montrent certains sondages) savent que, pour l'essentiel, la création monétaire actuelle n'est le fait ni des États, ni des Banques centrales et qu'elle n'est plus basée sur les dépôts confiés aux banques. Ce que les banquiers londoniens ont pratiqué dès la fin du XVII^e siècle en émettant plus de billets que le volume des dépôts de leurs clients. Aujourd'hui, pour l'essentiel, la monnaie naît quand les banques font crédit à une entreprise ou à un particulier. Une infime fraction est émise par les États, sauf mesures exceptionnelles et temporaires de rachat par les Banques centrales de dettes détenues par les banques, le *quantitative easing*, sur lequel nous reviendrons. Beaucoup ont découvert cette privatisation de la création monétaire grâce aux initiatives appelées Monnaie pleine, Positive Money, Monnaie gagée, etc.

En Suisse aujourd'hui, l'initiative apparaît soutenue surtout par des mouvements alternatifs et par une fraction des syndicats. À l'inverse, elle a été très vite et fortement critiquée par l'UDC le parti de gouvernement le plus à droite, et les libéraux radicaux, plus centristes. Le groupe parlementaire de ces derniers a notamment déclaré de façon abrupte : « L'initiative Monnaie pleine met en danger la place économique suisse et remet ainsi en question l'avenir de la place financière. Elle menace l'indépendance de la Banque nationale suisse : cette dernière serait contrainte à un nouveau rôle économique planifié. La mise en place de l'expérimentation du système de monnaie pleine met fin à la liberté entrepreneuriale et rend le modèle de banque universelle impossible, ce qui est très risqué : actuellement, les banques universelles disposent d'énormes bilans avec des clients du monde entier. » Un exemple parmi beaucoup d'autres de la vision catastrophiste donnée à la proposition par les autorités politiques et économiques. Le site de l'association Monnaie pleine donne un large aperçu des critiques et des réponses qu'il convient d'y apporter. Remarquons qu'aucun des adversaires de la mesure cités ne met en cause le fait que ce soit aujourd'hui les banques qui sont pour l'essentiel à l'origine de la création monétaire.

Les socialistes suisses, quant à eux, sont divisés. La majorité des parlementaires socialistes ont voté contre l'initiative. Le parti à Fribourg recommande un vote négatif alors que le parti à Genève appelle à voter pour l'initiative Monnaie pleine, tout comme les Verts locaux.

Un argument souvent entendu parmi les opposants au projet, toutes tendances politiques confondues, est que la Suisse serait le seul pays au Monde à mener une telle expérimentation, et par conséquent à ses seuls risques et périls. C'est incontestable et c'est un argument efficace dans un pays au degré de conservatisme élevé en beaucoup de domaines. Mais si chaque pays doit attendre qu'un autre s'engage dans une voie nouvelle, c'en est fini pour l'éternité de toute innovation économique, politique ou sociale. L'esclavage aurait-il été aboli si un tel argument avait prévalu au XIX^e siècle face à ceux qui affirmaient que son abolition provoquerait une forte pénurie de sucre... ?

Rejetons un autre argument formulé à l'encontre de la proposition : le coût supplémentaire pour les usagers de la monnaie scripturale puisque les banques chargées des transactions et transferts ne pourraient plus compenser une partie des frais induits par ces activités par péréquation avec les bénéfices réalisés dans d'autres opérations avec leur clientèle. Mais, le coût engendré par l'utilisation des moyens de paiements n'est pas aujourd'hui nul. Les banques font déjà payer l'usage de la monnaie scripturale (pour partie aux consommateurs et pour partie aux prestataires de biens et services). Et l'usage du cash a lui-aussi un coût, quand bien même apparaît-il quasi indolore aux usagers de la monnaie, car il n'est pas acquitté à chaque transaction. Il l'est lors de la fabrication de ce support monétaire et du contrôle de la circulation. Dans le projet Monnaie pleine, la sécurité totale du premier type de transactions

pourrait inciter à une diminution de l'utilisation du cash, une évolution par ailleurs de plus en plus fortement encouragée par les autorités publiques et monétaires. Opposer ce qui serait coûteux à ce qui serait gratuit est par conséquent fallacieux car toute opération monétaire a un coût direct ou indirect ; seul le mode d'imputation diffère.

Les arguments pour voter non, abondamment diffusés par les milieux économiques, les institutions financières et les autorités politiques, frisent souvent la diffusion de fausses nouvelles quant aux conséquences présumées uniquement néfastes voire catastrophiques d'une éventuelle application de la mesure. À un degré tel, qu'à la mi-avril un enseignant de l'université de Luzerne, également entrepreneur et juge de district, Michael Derrer, a déposé auprès d'un tribunal un recours « pour désinformation ». Il l'a fait à l'encontre de la Banque nationale suisse, de la Conférence des directeurs cantonaux des finances et du Conseil fédéral.

Au sein du monde académique helvétique, la division entre ceux opposés et ceux favorables au projet est de même nature. Ainsi, la proposition, qui trouve des soutiens parmi les professeurs de l'université de Saint-Gall tel Peter Ulrich et Philippe Mastronardi, est critiquée par Cédric Tille dans son blog du quotidien *Le Temps* [<https://blogs.letemps.ch/cedric-tille/> 21 avril 2018]. Cela n'étonne pas au regard de sa carrière : il a travaillé plusieurs années à la *Federal Reserve Bank* de New York et a été nommé en 2011 par l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse comme un de ses onze conseillers, une structure en charge de la surveillance et du contrôle de la gestion de la BNS. Il y occupe un poste qui a aussi été, pendant douze ans, celui d'Alexander Swoboda qui a été professeur de 1969 à 2008 au département d'économie d'HEI, devenu depuis l'IHEID, l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement. Cedric Tille y est lui-même professeur depuis 2007. IHEID est un institut très lié aux origines de la société du Mont Pèlerin et donc du néolibéralisme... et c'est dans cet institut alors dénommé Hautes Études Internationales que Ludwig von Mises, un des piliers de ce mouvement rédigea dans les années 1930 la première version de *Human Action*, quand y enseignait W. Roepke, un fondateur du courant ordolibéral allemand dont le philosophe Michel Foucault a fait une analyse critique prémonitoire.

Dans le camp favorable à l'initiative pour une Monnaie pleine, on trouve notamment le macroéconomiste Sergio Rossi, professeur à l'université catholique d'État de Fribourg [<https://www.tdg.ch/suisse/sergio-rossi-esprit-critique-finance/story/11234830>]. Il avait au printemps 2017 signé avec une centaine d'autres économistes une tribune soutenant le programme économique de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle française, en le situant en continuité avec la pensée critique de Keynes. Il a contribué au soutien de l'initiative pour une monnaie pleine [<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2016/12/rossi-03-2017/>].

Toutefois, si des opinions contraires sont affichées parmi ceux d'un côté soutenant et de l'autre rejetant le projet de Monnaie pleine, il est difficile de trouver un débat scientifique direct entre les académiques. Rien n'est fait pour que leurs arguments soient échangés en face à face et publiquement afin de véritablement éclairer les Suisses dans leurs choix, sur un sujet qui peut apparaître complexe. Tout au plus trouve-t-on des échanges dans les courriers suivant les publications sur blog. Les opposants au projet assèment des opinions qu'ils présentent comme des vérités incontestables de la « science ». Cette absence de dialogue permet de déformer les propositions de leurs adversaires puisqu'ils ne les citent pas précisément. Les données statistiques évoquées comme preuves ressemblent à un rideau de fumée puisqu'elles ne répondent généralement pas à la question posée notamment sur les moyens d'absorber l'excès de liquidités ou sur la nécessité de politiques monétaires efficaces. Rien à voir avec les controverses passées à propos des propositions jadis d'un Keynes ou d'un Ricardo. On

constate aussi chez les adversaires du projet une absence de références théoriques pour expliquer leur conception sous-jacente de la monnaie. Il est difficile de savoir s'ils croient ainsi faire preuve de pragmatisme et être dépourvus de toute idéologie ou s'ils veulent en donner l'illusion. Hayek lui-même, un des pères fondateurs du néolibéralisme ne rejetait-il pas naguère les naïvetés et illusions de ce type d'empirisme.

Or ce ne sont pas seulement deux techniques qui s'opposent, légitimées par deux diagnostics et par des anticipations contraires sur les effets pratiques de la mise en œuvre de la proposition. Se font face deux conceptions de la monnaie et de son rôle dans la société et aussi de la création ou non de richesses par la finance à travers des processus d'endettement et de spéculation.

Les opposants à cette réforme monétaire défendent avant tout ce qu'ils considèrent comme la sécurité des paiements et à travers celle-ci la stabilité du système, un élément de leur conception de l'efficience des marchés. À la base de leur lecture du projet se trouve une vision essentiellement fonctionnelle de la monnaie. La sécurité et la stabilité seraient, à leurs yeux, l'unique et essentiel objectif de la mesure et la réforme proposée n'y répondrait pas. Toutefois ils reconnaissent qu'une nouvelle crise est possible. Et cela est nouveau par rapport à leurs propos avant effondrement de 2007. Mais ils se veulent rassurants en affirmant que beaucoup a déjà été fait puisque la plupart des responsables de banques se plaignent des contraintes qui leur ont été imposées après la crise. Il est difficile de distinguer la part d'insouciance et celle de défense des intérêts d'un secteur d'activités. Car rien n'est vraiment proposé ni pour résorber la masse de liquidités, ni pour limiter la croissance de la liquéfaction des économies. Le Conseil fédéral suisse s'est d'ailleurs bien gardé de faire une contreproposition à l'initiative Monnaie Pleine, comme il aurait pu le faire lors d'une telle votation. Or, comme l'affirme Paul Dembinski [dans « Le verre à moitié plein ou à moitié vide ? », *Bilan*, 9 mai 2018], cette masse de liquidités née d'une explosion des dettes publiques et surtout privées est bien à l'origine de l'accroissement considérable des cours de bourse, du prix de l'immobilier (en particulier de l'immobilier haut de gamme) et est un des contrefeux que pourrait instituer la Monnaie pleine. Il est tendancieux d'affirmer que le système monétaire et financier est performant parce qu'il aurait permis de juguler les hausses de prix, alors que ces indices ne n'intègrent pas l'accroissement par saccades des cours des actions et des biens immobiliers.

On peut se demander si c'est par humour que le professeur Tille relève que ce ne sont pas des banques commerciales (suisses) qui sont à l'origine du scandale Lehman Brothers, selon un scénario centré sur l'étincelle, scénario qui évite de penser les causes profondes de la crise. Or n'est-ce pas des crédits immobiliers, permis par une surabondance de liquidités en quête de ce qui apparaissait comme un extraordinaire opportunité de rémunération (comparé à d'autres rendements), les fameux *subprimes*, qui en ont été un déclencheur. On peut remarquer que le crédit facile lié aux cartes de crédit a immédiatement été bloqué aux Etats-Unis, après l'éclatement de la bulle immobilière. Il y a eu et il y a surproduction de liquidités. C'est une cause profonde. Toutefois les institutions financières suisses ne sont pas innocentes en la matière. La Suisse est généralement présentée comme exemplaire pour la réduction de sa dette publique (la dette publique brute n'y représentait que 33,1 % du PIB suisse en 2015), une réduction obtenue par compression des dépenses publiques. Certes. Mais la performance de la Suisse ne s'arrête pas là. Le pays est en tête pour ce qui est de l'explosion des prêts aux ménages et donc de la dette privée : l'endettement privé représente 120 % du PIB suisse contre une moyenne de 80 % dans les pays dits « les plus avancés ». Il n'était que de 100 % en Suisse il y a dix ans. Un ménage suisse est deux fois plus endetté qu'un ménage aux Etats-

Unis, quatre fois plus qu'un ménage allemand et trente fois plus qu'un ménage chinois. La concurrence exacerbée entre les banques suisses pour trouver des clients, liée à des taux d'intérêt très faibles, autre conséquence de la surabondance de fonds à placer, en est un facteur déterminant. Il convient donc de ne pas regarder ce gonflement des liquidités par un petit bout de la lorgnette statistique macroéconomique. Il faut considérer dans toute sa globalité et dans tous ses mécanismes, la financiarisation à outrance des économies ; ainsi que dans toutes ses implications à micro niveau comme le montrent les contributions à Farinet (ed.) dans *Pour une socioéconomie engagée. Monnaie, finance et alternatives*, ouvrage qui vient de paraître chez Garnier Classiques.

Un argument massue pour déconsidérer la proposition consiste à soutenir qu'elle serait insuffisante pour atteindre l'objectif de stabilité. Une telle affirmation peut déconsidérer toute proposition de changement. Il est en effet illusoire d'imaginer que la monnaie pleine sera/serait, à elle seule, une recette miraculeuse permettant d'établir une « stabilité financière » au sens le plus étroit de l'expression, ne tenant compte que de données macro-économiques et juridiques. Avec un tel type d'argument, prise une à une, toute proposition devient en quelque sorte inefficace donc inutile. Il est tout aussi aisé de déconsidérer la taxation des transferts financiers spéculatifs, la lutte contre l'évasion fiscale, la création de monnaies complémentaires locales, l'émission de monnaies fiscales nationales ou régionales comme la mise en place de stocks régulateurs de matières premières en particulier agricoles et du pétrole pour limiter les mouvements erratiques de leurs cours. Car aucune de ces propositions, pour ne citer que quelques-uns des éléments d'une autre finance, ne peut agir à elle seule comme une « baguette magique ». Chacune peut tout au plus indiquer une nouvelle direction à prendre et affirmer une volonté de changement.

Ajoutons, parmi les critiques de la proposition Monnaie pleine, l'accusation d'une bureaucratisation du crédit. L'argument paraît là encore fallacieux au regard de ce qui est proposé. Ces critiques laissent entendre que l'Etat et la Banque centrale seraient en charge de la répartition des crédits, donc de la gestion en amont des demandes de prêts déposées auprès des banques. Il n'en est rien. La commission représentant les parties prenantes ne ferait qu'ouvrir des possibilités de prêt selon les indicateurs généraux qu'elle déterminerait. Mais les banques continueraient à gérer les crédits qu'elles feraient selon les critères qui seraient les leurs dans le respect des règlements du fonctionnement des institutions et dans la limite du volume de fonds à prêter dont elles disposeraient. Ceux-ci seraient abondés par les dépôts reçus à fins de rémunération et des ressources empruntées mais aussi, nécessairement, par les autorisations ciblées par type de prêt (ce qui permet de répondre aux craintes exprimées par les post-keynésiens d'un blocage de l'économie par insuffisance de financements). Il n'y aurait pas davantage de bureaucratisation dans l'attribution des crédits. Moins de bureaucratisation même qu'avec un subventionnement des prêts (qui pourrait perdurer pour inciter à certains investissements). Mais à comparer la définition globale d'un champ possible d'autorisation de crédits dans tel ou tel domaine ou la possibilité de telle ou telle dépense publique, le mécanisme actuel d'attribution de subventions est infiniment plus « bureaucratique » tout au long du processus de décision et de distribution des fonds. Il est aussi coûteux car les subventions par la puissance publique à des prêts ciblés (directes ou indirectes par baisse d'impôts par exemple pour lutter contre le réchauffement climatique ou pour encourager les circuits courts) pèse sur le budget des collectivités publiques. La proposition Monnaie pleine peut permettre une autorisation de création monétaire par les banques sans contribution budgétaire. Les subventions pourraient bien évidemment être maintenues ; mais avec un mode de financement ne crevant plus les dépenses publiques comme il va être montré.

La mesure est en effet à même de réduire les déficits budgétaires publics couverts jusque-là par emprunts sur les marchés financiers ; un mécanisme de financement qui accroît le volume de titres disponibles pour l'économie spéculative. À partir du moment où la commission auprès de la Banque centrale autoriserait le gouvernement à financer par injection monétaire supplémentaire, certaines mesures pourraient être engagées sans emprunt des États ; par exemple le revenu universel d'existence ou la distribution de subventions pour encourager les ménages et les entreprises à des investissements bas carbone. Le ciblage de telles dépenses fait entrer leur financement dans un circuit économique vertueux de distribution de revenus encourageant la dépense et la production. Il peut être légitimé en les comparant aux milliers de milliards de dollars injectés à partir de 2008 aux Etats-Unis et d'euros à partir de 2015 dans la zone euro sous la forme du *quantitative easing* dont les banques ont largement bénéficié après la crise. Mais, avec la modalité Monnaie pleine, l'« argent hélicoptère » serait pour tout le monde en prenant la forme de distribution de pouvoir d'achat pour chaque citoyen et pour le bien de tous en servant à financer des actions réduisant l'empreinte écologique des activités humaines. Si nous vivions une surchauffe économique le danger serait que ce type de financement de nouvelles dépenses publiques déclenche un processus déstabilisateur par une forte hausse des prix par la demande. Aujourd'hui on est très loin de cette conjoncture. Une hausse des prix modérée serait même aujourd'hui vertueuse puisqu'elle permettrait d'alléger le fardeau des dettes privées et publiques : une hausse du niveau général des prix de 5 % par an ne réduit-elle pas de moitié la valeur réelle d'une dette en environ treize années ? Un avantage d'une hausse du taux du crédit du fait d'une raréfaction des fonds à prêter serait elle d'accroître les ressources des caisses de retraite et certaines fondations affectées par la forte baisse des revenus de leurs placements.

Mais, comme selon les économistes conservateurs anti Monnaie pleine et les politiques qu'ils elles soutiennent, nous vivons dans le meilleur des mondes possibles, rien ne devrait selon eux être entrepris pour le changer ... en particulier dès que ces actions contreviendraient aux intérêts de solides lobbies.

Ceux qui soutiennent la proposition d'une monnaie pleine comprennent la monnaie comme devant être gérée comme un commun. Leurs finalités sont :

- . d'arrêter la croissance du volume de liquidités servant principalement à financer l'économie spéculative et ne finançant pas les besoins réels du plus grand nombre ;
- . d'orienter le financement de l'économie, notamment vers la transition écologique.

D'où l'appellation au Royaume-Uni de « *positive money* ».

La proposition est totalement en phase avec d'autres projets visant à injecter de « bonnes liquidités » à des niveaux locaux, tels que :

- . les systèmes de monnaies complémentaires sociales gagées (comme le *Léman* de Genève, le *Farinet* en Valais, etc.), les systèmes d'échange local et les banques du temps ;
- . les systèmes de crédit mutuel inter-entreprises (type WIR fonctionnant en Suisse depuis 1936).

Ce qui est nouveau dans l'ensemble de ces projets est leur gestion par des parties prenantes. Chacun peut constater à quel point le système de dictature d'une majorité (50% plus une voix) ne répond pas à la nécessité de tenir compte de la diversité des intérêts et des opinions. Rien de bureaucratique dans le nouveau processus proposé de délibération. C'est d'ailleurs ainsi qu'avaient été pensées pour les pays de la zone euro les modalités pratiques de la transition à la monnaie nouvelle à travers l'opération *Euro pour tous*. Tout un chacun peut constater que les problèmes de l'euro sont nés de l'incapacité des économistes en charge des questions macroéconomiques de penser de façon judicieuse ses implications politiques, fiscales, économiques, etc. Les problèmes ne sont pas nés des solutions pratiques pour la transition et

ses usages, imaginées au cours de réunions faisant se rencontrer notamment les représentants des prestataires de biens et services et des organisations représentant la société civile (de consommateurs, de personnes âgées, de publics dits « en difficulté », etc.) et des universitaires.

Si la Suisse a été en 1891 un des derniers pays à donner à l'État le monopole de l'émission des billets dits « de banque », on peut douter qu'elle soit bientôt le premier pays à rendre sa monnaie « pleine ». La nécessité que ce projet soit adopté majoritairement dans chaque canton et à niveau fédéral, l'opposition largement médiatisée des autorités économiques et financières et le sentiment fortement entretenu d'incertitude quant à ses conséquences pour l'économie suisse font qu'il y a peu de risques selon les uns, de chances selon les autres, que les Suisses l'approuvent. Mais comme me disait récemment un électeur sans engagement partisan : « je vais voter « oui » car « c'est une façon de taper sur les doigts des banquiers qui font trop la pluie et le beau temps dans le pays » ... Une sorte de principe de précaution appliqué au domaine monétaire et financier. Il rejoint le souhait du professeur Paul Dembinsky exprimé dans *Bilan* (9 mai 2018) que le rejet soit modéré. Cela afin que les autorités monétaires et ceux qui les soutiennent prennent véritablement conscience du péril que l'accumulation de liquidités et les endettements font peser sur les économies et sur les sociétés contemporaines. Un risque systémique dont ils paraissent se satisfaire... Mais pendant combien de temps encore pourra-t-on boire et danser sur ce tas d'explosifs ?

Dardilly, 26 mai 2018